

Un Mois avec nos amies : les âmes du Purgatoire

Troisième jour – Existence du purgatoire

1. La Parole de Dieu

L'existence du Purgatoire n'est pas seulement une pieuse croyance, que nous sommes libres d'accepter ou de rejeter, c'est un dogme formel enseigné par la foi et que nous devons professer sous peine d'anathème. C'est une sainte et salutaire pensée, dit l'Ancien Testament, de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. Les Juifs étaient tellement convaincus de cette vérité qu'ils avaient dans leur rituel une prière spéciale, que le chef de famille devait faire, pour la délivrance des trépassés, avant de se mettre à table. Jésus – Christ lui – même enseignait : « Réglez vos comptes avec votre adversaire pendant que vous êtes dans la vie ; car autrement votre adversaire vous remettra entre les mains du juge, et le juge vous livrera à son ministre qui vous jettera dans une prison, d'où vous ne sortirez que lorsque vous aurez payé votre dette jusqu'à la dernière obole ». Or cet adversaire, disait St Augustin, c'est Dieu lui – même, l'ennemi irréconciliable du péché. Ce juge inexorable, c'est Jésus – Christ qui s'appelle dans l'Écriture, le juge des vivants et des morts. Enfin, cette prison redoutable, c'est le purgatoire d'où l'on ne peut sortir qu'après avoir entièrement satisfait à la Justice divine, après avoir éliminé tous les ténèbres qui nous obscurcissent.

Jésus ne s'est pas contenté de graver dans nos cœurs le souvenir du purgatoire. Il nous a donné l'exemple en descendant dans les limbes après sa mort. Il a entraîné dans la joie immense du Ciel ouvert à jamais, les âmes qui attendaient là depuis la chute d'Adam, cette chute qui avait fermé l'accès du Paradis.

Mon Dieu, je crois au purgatoire, j'adore l'équité de vos jugements, même dans les rigueurs de votre Justice !

2. L'enseignement de l'Église

La foi de l'Église n'est pas moins explicite. Voici comment l'a formulé le Concile de Trente :

« Qu'il soit anathème celui qui affirmerait que, après avoir reçu la grâce de la justification, tout pécheur obtient tellement la rémission de sa faute et l'acquiescement de la peine éternelle, qu'il ne lui reste aucune dette temporelle à payer, ou en ce monde ou en l'autre, dans le purgatoire, avant que lui soit ouverte l'entrée du Royaume des Cieux ». Tous les docteurs grecs et latins, tous les peuples anciens et modernes, ont professé la même croyance.

D'après ce point de foi, l'Église, mère tendre et compatissante, prie tous les jours au cours de la messe pour les âmes du purgatoire. Elle recommande à ses enfants

d'offrir souvent à Dieu, prières, sacrifices, souffrances et messes pour la délivrance de leurs frères décédés. Enfin, elle a un solennel anniversaire, où elle appelle la chrétienté entière au secours des fidèles trépassés. Il est consolant de penser qu'après notre mort, l'Eglise priera pour nous, Elle invitera tous ses fidèles à demander à Dieu notre délivrance, Elle ne cessera de prier que lorsqu'elle nous aura introduit dans le sein de l'Eglise triomphante. Notre Eglise catholique est comme une bonne mère, elle connaît la faiblesse de ses enfants !

3. Exemple

Judas Macchabée, cet homme de foi et de cœur, à qui le Seigneur avait confié le soin de défendre Israël et sa loi, Jérusalem et son temple, venait de remporter une grande victoire et de mettre en fuite les ennemis de Dieu et de sa patrie. Le premier mouvement de ce guerrier aussi pieux que brave fut de ployer le genou pour rendre grâce au Dieu des armées. Puis se relevant avec les siens, il vit autour de lui les corps de ses compagnons d'armes qui étaient morts, ensevelis dans leur triomphe. Pénétré alors d'un sain respect pour les restes inanimés de ces braves, Judas les recueillit avec soin pour les déposer dans le sépulcre de leurs pères. Enfin, songeant aux âmes de ces martyrs de la religion et de la patrie, il fit faire une collecte et envoya à Jérusalem douze mille drachmes d'argent, afin d'obtenir un sacrifice pour les péchés des morts. Car il pensait avec sagesse et piété à la résurrection, considérant que ceux qui étaient endormis dans la foi avaient en réserve une récompense précieuse. Voilà ce qui se passait il y a plus de deux mille ans, et confirmant toutes ces choses à la fois graves et touchantes, l'Esprit de Dieu répétait par la bouche de l'historien sacré : « C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. »

Prions – Enfant soumis de votre Eglise, je crois fermement, ô mon Dieu, à l'existence du purgatoire. J'y crois parce – que votre Esprit de vérité l'a révélé, parce – que vos saints et vos docteurs l'enseignent. Augmentez ma foi afin que grandisse ma charité envers les âmes captives. Soyez leur propice, ô Jésus ! Seigneur, appelez vos enfants et nos frères au repos éternel, et que la lumière qui ne s'éteint plus, luise sur eux ! Qu'ils reposent en paix !

Dîtes ensuite chaque jour –

- une dizaine de chapelet
- les litanies des fidèles défunts
- le Credo
- le Salve Regina
- la prière pour les âmes du purgatoire
- le De Profundis